

Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier de l'intérêt porté par votre Ligue aux candidats de la campagne des Législatives.

Le plus gros problème de la sécurité routière est qu'elle est très rentable pour l'Etat français. En 2015, les seuls radars ont rapporté 789 millions d'euros. A raison de 4200 radars avec une moyenne de 164 000 euros/an, les communes tout comme l'Etat trouvent là une manne sans fin. Ajoutons à cela que les zones radars se multiplient avec 500 nouveaux appareils installés d'ici à 2019... Pour quel résultat ? Si l'on fait abstraction de la rentabilité de ce qui n'est ni plus ni moins qu'un impôt déguisé, le résultat est minime. Ajoutons à cela que, fasse à un bilan économique catastrophique, les chiffres de la sécurité routière sont depuis plusieurs années le seul résultat positif des gouvernements successifs. Car, ne nous leurrions pas, la sécurité routière c'est d'abord de la com !

Je suis entièrement d'accord avec vous : trop de répression tue la sécurité. Si le nombre de tués a régulièrement baissé jusqu'à une période récente, on oublie trop souvent que le nombre de blessés graves et d'handicapés a augmenté de même. Il suffit de visiter un centre de rééducation pour malheureusement le constater.

Les accidents ne sont plus mortels mais ils laissent de graves séquelles à ceux qui ont à en souffrir. Par conséquent, nous ne pouvons que constater que la politique actuelle du tout-répressif ne fonctionne pas !

Pour faire baisser le nombre d'accidents et, par conséquent, le nombre de morts, il me semble préférable d'améliorer le réseau routier et les infrastructures qui, vous l'aurez constaté comme moi, sont de plus en plus négligés et en mauvais état sous prétexte de la baisse générale des dotations de l'Etat. Encore faut-il que les communes et les régions se donnent des priorités essentielles... priorités que je serais d'avis de leur imposer pour la sécurité de tous.

Il serait également utile de "militer pour l'usage du clignotant". Vous l'aurez remarqué... combien d'automobilistes oublient cet accessoire pourtant de série sur l'ensemble des véhicules.

De même, plutôt que d'attendre que les conducteurs aient commis des infractions au code de la route pour les obliger à un stage de récupération de points, il conviendrait de les faire revenir en formation afin de vérifier qu'ils sont toujours apte à la conduite. Repasser sur les points importants de la sécurité : distances de sécurité, usage du clignotant, état du véhicule, usage de stupéfiant ou alcoolémie... une fois tous les 5 ou 8 ans pourraient être plus motivant qu'un PV mal vécu !

Je militerai également pour l'instauration d'un système d'adaptation intelligente de la vitesse obligatoire pour tous les véhicules, l'installation de bandes d'alerte audio tactiles sur le réseau secondaire pour éviter l'endormissement, la pose d'écran absorbeurs de choc devant les

glissières de sécurité qui éviterait qu'elles deviennent mortelles pour les conducteurs de deux roues, etc.

Le sujet est vaste et je serais ravie de pouvoir en discuter avec vous ainsi qu'avec les membres de votre Ligue.

Cordialement vôtre.

Martine BLANLUETTE

Candidate sur la 10e circonscription du Val-de-Marne